

(Paris) Justice pour les militantes kurdes exécutées à Paris en janvier 2013

12 janvier 2019

VERITE ET JUSTICE POUR SAKINE, FIDAN ET LEYLA

Appel Solidaires

Tou.te.s dans la rue samedi 12 janvier, 10h30 gare du nord(Paris).

Le 09 janvier 2019 marquera les 6 ans de l'assassinat de Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Soylemez en plein de cœur de Paris par un agent aux liens avérés avec les services secrets turcs.

6 ans de déni de justice pour les familles, 6 ans d'impunité pour les commanditaires de l'assassin, qui décédait quelques jours avant son procès. La France ne se contente pas de fermer les yeux sur ce crime : à plusieurs reprises, Emmanuel Macron a rencontré le Président turc Recep Tayyip Erdogan. Lors de ces rencontres, Macron, tout comme son prédécesseur Hollande, s'est bien gardé d'évoquer le sujet fâcheux du triple assassinat : il faut dire que les intérêts politiques et économiques de la France sont bien supérieurs à la justice. Ou, devrait-on dire, la justice est mise au service de ces intérêts, car chaque visite d'Erdogan en France se solde par des arrestations de militant.e.s kurdes réfugié.e.s en France.

Nos camarades kurdes appellent à une mobilisation massive pour la manifestation en hommage aux trois femmes, le samedi 12 janvier à Paris, à 10h30 gare du Nord.

Comme l'an passé, Solidaires formera un cortège au sein de la manifestation.

Soyons présent.e.s nombreux.ses avec les drapeaux de nos fédérations et syndicats respectifs pour soutenir les familles dans leur quête de justice, mais aussi plus généralement pour protester contre les féminicides et demander à ce que cesse l'impunité dont bénéficient les auteurs des crimes politiques - plus d'une vingtaine en France sont encore non élucidés.

Nous rappelons que des bus partent pour Paris depuis une grande partie des villes où le mouvement kurde est organisé.



Un crime d'état en plein Paris

Le mercredi 9 janvier 2013, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez étaient assassinées d'une balle dans la tête, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, situés

au 147 rue La Fayette, à Paris. Alors que depuis quatre ans la mobilisation ne faiblit pas pour demander Vérité et justice pour ces assassinats, les vrais responsables n'ont jamais été réellement inquiétés. Retour sur l'enquête.

Très rapidement après le 9 janvier, la plupart des journaux français titrent sur l'assassinat en avançant la thèse d'un règlement de compte interne au PKK, ce que contestent très rapidement les organisations kurdes. C'est peu de temps après que l'assassin, Omer Güney, est arrêté, confondu par les caméras de vidéo-surveillance et par des traces de poudre retrouvées sur son sac.

L'enquête menée par la police française révèle ainsi le parcours de cet homme, issu d'une famille nationaliste turque, ayant réussi à s'infiltrer dans le mouvement kurde, d'où sa présence ce jour dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan.

Un mail, parvenu à la préfecture de Police l'accuse alors d'avoir réalisé cet assassinat sur ordre des services de renseignement turcs, le MIT. Un an après l'assassinat, une bande-son ainsi qu'un document interne au MIT sont révélés. Ces deux documents corroborent la thèse d'un assassinat commandité par le MIT.

Le gouvernement d'Erdogan dément très rapidement toute implication. Il rejette la responsabilité sur les membres du MIT appartenant à la communauté Fethullah Gülen, cela dans un contexte pré-électoral où les relations entre les deux hommes sont devenues glaciales.

Malgré les demandes répétées du mouvement kurde et des organisations françaises en soutien, les documents des services français n'ont eux jamais été complètement déclassifiés. Seuls quelques paragraphes dans des notes de plusieurs pages ont été rendus publics. Alors que le parquet de Paris renvoie Omer Güney devant la Cour d'Assise de Paris, retenant le caractère "terroriste" de l'assassinat, et donc la présence de commanditaires en Turquie, l'Etat turc a toujours refusé de partager ses informations avec la justice française.

L'enquête a duré deux ans et demi, et le procès a été annoncé pour le 5 décembre 2016, 18 mois plus tard. Il a été repoussé pour le 23 janvier, au prétexte de l'état de santé d'Omer Güney. Ce procès était l'occasion de prouver enfin l'implication des services de renseignement turcs, même si ceux-ci n'étaient pas jugés en tant que tel. La mort du prévenu fait douter de la tenue d'un procès.

Sakine Cansiz : une figure historique du mouvement kurde et du féminisme

Sakine Cansiz était l'une des figures majeures du mouvement kurde. Ayant participé à la fondation du PKK au côté de Abdullah Öcalan, elle a aussi énormément milité pour le mouvement des femmes. Emprisonnée onze ans dans la prison de Diyarbakir, elle a par la suite été à l'origine de la création de plusieurs organisations féminines kurdes et a participé à la mise en place dans le mouvement d'ateliers de « jénéologie » consistant à jeter les bases d'une « Science des femmes » pluridisciplinaire qui analyse de manière concrète le vécu des femmes victimes de violences machistes centrée sur leur expérience personnelle. Réfugiée politique en France depuis 1998, elle continuait à militer en France et en Allemagne pour faire connaître la situation des kurdes en Turquie.

Appel unitaire - Justice pour Sakine, Rojbîn et Leyla, militantes kurdes exécutées à Paris le 9 janvier 2013

Appel à manifester samedi 12 janvier 2019

Paris Gare du Nord, 10h30

Mercredi 9 janvier 2013, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez étaient froidement exécutées d'une balle dans la tête, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, situés au 147 rue La Fayette, à Paris.

De nombreux indices révélés par l'enquête font apparaître que le meurtrier présumé, Ömer Güney, arrêté quelques jours après les meurtres, avait agi pour le compte des services secrets turcs (MIT), comme le confirme le réquisitoire du Procureur de la République dans cette affaire : « de nombreux éléments de la procédure permettent de suspecter l'implication du MIT dans l'instigation et la préparation des assassinats. »

Cependant, la mort, le 17 décembre 2016, de l'assassin présumé nous a privés du procès qui devait

commencer le 23 janvier 2017, devant la Cour d'assises. Pourtant, ce procès aurait pu avoir lieu bien avant si la justice française avait été plus diligente, étant donné le grave état de santé de Güney, connu dès son arrestation. En différant la tenue de ce procès, la France a manqué une occasion cruciale de juger, enfin, un crime politique commis sur son territoire ! Depuis les années 60, pas moins de 43 assassinats politiques ont été commis sur le sol français. A ce jour, ils sont tous impunis !

Les promesses faites, au lendemain des assassinats, par le Ministre de l'intérieur de l'époque Manuel Valls, ont très vite été jetées aux oubliettes : les autorités politiques françaises n'ont jamais cherché à faire la lumière sur ce triple assassinat. Toujours soucieuses de préserver leurs relations avec la Turquie, elles n'ont même pas eu la décence de recevoir les familles des victimes, ni les représentants de la communauté kurde.

La France ne se contente pas de fermer les yeux sur un crime d'Etat : à plusieurs reprises, Emmanuel Macron a rencontré le Président turc Recep Tayyip Erdogan, allant même jusqu'à dérouler le tapis rouge devant celui qui est reconnu comme un dictateur notoire. Lors de ces rencontres, Macron, tout comme son prédécesseur Hollande, s'est bien gardé d'évoquer le sujet fâcheux du triple assassinat : il faut dire que les intérêts politiques et économiques de la France sont bien supérieurs à la justice. Ou, devrait-on dire, la justice est mise au service de ces intérêts, car chaque visite d'Erdogan en France se solde par des arrestations de militants kurdes réfugiés en France.

Appel à manifester samedi 12 janvier 2019- Paris Gare du Nord, 10h30

A l'issue d'une session « sur la Turquie et le peuple kurde », tenue à Paris les 15 et 16 mars 2018, le Tribunal Permanent des Peuples (TPP), organisation internationale indépendante des États, a reconnu la responsabilité directe de l'État turc dans le meurtre des trois militantes kurdes. Pour cela, le TPP s'est fondé notamment sur des révélations récentes de deux agents du MIT capturés par le PKK, qui affirmaient que l'exécution des trois femmes avait été planifiée par de hauts responsables du MIT.

En mars 2018, les familles des trois militantes kurdes ont déposé une nouvelle plainte, demandant la saisie d'un juge d'instruction pour poursuivre l'enquête, eu égard notamment aux révélations des agents du MIT. Il est à espérer que la justice française aura, cette fois-ci, le courage d'identifier et condamner les commanditaires de ces assassinats politiques.

La mort du meurtrier présumé n'entame en rien notre détermination à lutter pour la vérité et la justice ! Le ou l'un des exécutants est mort, mais les commanditaires sont toujours vivants et libres ! Ils sont au pouvoir en Turquie ! 6 ans après, le silence des autorités françaises est plus assourdissant que jamais. Nous exigeons d'elles toute la lumière sur ces assassinats et, enfin, la justice !

Premiers signataires : Conseil démocratique kurde en France (CDK-F), Mouvement des Femmes kurdes en France, Alternative libertaire, Nouveau parti anticapitaliste (NPA), France-Kurdistan, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Parti communiste français (PCF), Union syndicale Solidaires, Union des Etudiant.e.s kurdes de France (UEKF)

Communiqué Solidaires "Solidarité avec le Rojava"

Quelques heures après la prise de la ville de Hajin, dernière enclave de Daesh en Syrie, par les Forces Démocratiques Syriennes (SDF), le président Trump déclarait le retrait des forces américaines de Syrie dans un "tweet" qui a pris de court aussi bien ses alliés que ses propres troupes.

Si l'auto-administration du Rojava en Syrie ne s'est jamais fait d'illusions sur le soutien militaire de circonstance accordé par les USA, le retrait annoncé des forces américaines va laisser le champ libre à une intervention militaire de la Turquie contre le Rojava. Celle-ci masse à présent ses troupes à la frontière, et déclare qu'une offensive est proche. La ville de Manbidj sera probablement la première visée. Sans réaction de la communauté internationale un bain de sang est à craindre, comme c'est le cas à Afrin, dont les habitant.e.s subissent quotidiennement les exactions et les politiques de nettoyage ethnique de groupes se prétendant de l'Armée Syrienne Libre et affiliés au régime autoritaire qui dirige la Turquie.

Si la France a, pour le moment, maintenu ses troupes et continué à faire office de force d'interposition, rien ne garantit que cela durera, Macron n'étant pas le dernier à manger dans la main d'Erdogan.

Le dictateur Assad et ses soutiens russes et iraniens peuvent se frotter les mains. L'abandon brutal des SDF risque de les forcer à reprendre les négociations avec le régime qui rêve de reprendre le contrôle du nord du pays et se retrouve désormais en position de force. Déjà, des forces du régime sont venues se positionner près de la ville de Manbidj. Mais sans soutien extérieur, comment faire autrement ? Les membres de SDF ont maintes fois montré leur courage, mais comment résister aux bombardements de l'aviation turque ?

En attendant, les habitant.e.s de la fédération démocratique du nord de la Syrie se préparent à résister. Des tranchées et des abris sont creusés, des armes distribuées. Un proverbe dit que les Kurdes n'ont d'amis que les montagnes. Le faire mentir serait se mobiliser pour soutenir le projet démocratique, d'égalité femmes-hommes et multiethnique mis en place au Rojava.

Ne laissons pas passer sous silence l'intervention militaire d'Erdogan et de la Turquie et participons aux actions pour rendre visible la résistance du Rojava et des populations kurdes, syriennes, turques et arabes... qui veulent vivre ensemble et en paix.

Rendez-vous à Gare du Nord à Paris, samedi 12 janvier à 10h30 pour demander justice et vérité pour les trois femmes kurdes assassinées à Paris en 2013 et affirmer notre solidarité avec la lutte du peuple kurde au Rojava.

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Mobilisations internationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Paris-Justice-pour-les-militantes-kurdes-executees-a-Paris-en-janvier-2013>